



AICA du PIEMONTE

Monget-Peyre-Poudenx



CONVOCAZIONE ASSEMBLEE GENERALE

SAMEDI 25 MAI 2024 à 9H30 à PEYRE

Ordre du jour :

1. Bilan moral et financier.
2. Questions diverses.
3. Élection du conseil d'administration.

Sont convoqués les chasseurs et les propriétaires fonciers.

Seuls les chasseurs à jour de leur cotisation 2023/2024 ainsi que les propriétaires ayant exprimés leur intention d'être membres de l'association pourront voter.

A savoir : Toutes personnes souhaitant intégrer le conseil d'administration, doivent déposer leurs candidatures par écrit auprès du président de l'AICA avant le 15 mai 2024.

Comptant sur votre présence.

Cordialement, le Président